

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 625 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances

n° 625

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

20 juin 1939

Numéro JO

n° 511 du 30/06/1939

Date du numéro

30 juin 1939

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884:

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 28 mai 1959 portant organisation du cadre général des services civils des colonies autres que l'Indochine; 2° Le décret du 51 mai 1959 maintenant en position de mission à la Côte française des Somalis M. Besairie, séologue principal de 1er classe des colonies,

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert Deschamps.